

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES EUROPEENNES NORMALISEES EN MATIERE DE CREDIT AUX CONSOMMATEURS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

1 - Identité et coordonnées du prêteur / de l'intermédiaire de crédit :

Prêteur : Adresse :	CRÉALFI BP 70050 77213 AVON CEDEX
Le cas échéant, Intermédiaire de crédit : Adresse :	Cachet Intermédiaire de crédit CASTORAMA Parc d'activités 59175 TEMPLEMARS

2 - Description des principales caractéristiques du crédit

Le type de crédit :	Crédit Renouvelable								
Le montant total du crédit : <i>Il s'agit du plafond des sommes rendues disponibles en vertu du contrat de crédit</i>	2 000,00 euros								
Les conditions de mise à disposition des fonds : <i>Il s'agit de la façon dont vous obtiendrez l'argent et du montant auquel vous l'obtiendrez.</i>	Ce montant est mis à disposition de l'emprunteur par fractions, aux dates de son choix, dès le 8ème jour à compter de son acceptation, par virement sur son compte ou sur celui de l'intermédiaire de crédit								
La durée du contrat de crédit :	Un an éventuellement renouvelable								
Les échéances et le cas échéant, l'ordre dans lequel les échéances seront affectées :	<p>Vous devrez payer ce qui suit :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Montant total du crédit en euros</th><th>Nombre de mois</th><th>Mensualités en euros (1)</th><th>Dernière mensualité ajustée en euros (1)</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 000</td><td>35</td><td>34 x 37,00</td><td>35ème de 40,28</td></tr></tbody></table> <p>(1) Hors assurance facultative. Les intérêts et/ou les frais seront dus de la façon suivante : les intérêts sont calculés au jour le jour, arrêtés une fois par mois et payables à terme échu. Pour un financement le 05/10/20 et une 1ère échéance le 05.</p>	Montant total du crédit en euros	Nombre de mois	Mensualités en euros (1)	Dernière mensualité ajustée en euros (1)	1 000	35	34 x 37,00	35ème de 40,28
Montant total du crédit en euros	Nombre de mois	Mensualités en euros (1)	Dernière mensualité ajustée en euros (1)						
1 000	35	34 x 37,00	35ème de 40,28						
Le montant total que vous devez payer : <i>Il s'agit du montant du capital emprunté majoré des intérêts et des frais éventuels liés à votre crédit.</i>	<table border="1"><thead><tr><th>Montant total du crédit en euros</th><th>Montant total dû en euros (1)</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 000</td><td>1298,28</td></tr></tbody></table> <p>(1) Hors assurance facultative. Le coût du crédit dépend du montant et de la durée d'utilisation. Pour un financement le 05/10/20 et une 1ère échéance le 05.</p>	Montant total du crédit en euros	Montant total dû en euros (1)	1 000	1298,28				
Montant total du crédit en euros	Montant total dû en euros (1)								
1 000	1298,28								

3 - Coût du crédit :

Le taux débiteur ou, le cas échéant, les différents taux débiteurs qui s'appliquent au contrat de crédit :	Tranches	Taux débiteur(s)
	De 0 à 3 000 euros	18,287 %

Le taux applicable au crédit dépend de la tranche correspondant au montant effectivement emprunté. Ce montant est déterminé quotidiennement par l'ensemble des utilisations et des remboursements de l'Emprunteur. Le taux applicable peut donc évoluer à la hausse ou à la baisse, en fonction de la tranche dans laquelle se situe le montant du crédit ainsi utilisé par l'Emprunteur.
Ce(s) taux est(sont) révisable(s). Il(s) suivra(ont) les variations en plus ou en moins du taux de base que le prêteur applique aux opérations de même nature ou du taux qui figure dans les barèmes qu'il diffuse auprès du public. En cas de révision, vous en serez préalablement informé par courrier.

INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES EUROPEENNES NORMALISEES EN MATIERE DE CREDIT AUX CONSOMMATEURS (SUITE)

3 - Coût du crédit (suite) :

<p>Taux annuel effectif global (TAEG) : <i>Il s'agit du coût total exprimé en pourcentage annuel du montant total du crédit. Le TAEG vous permet de comparer différentes offres.</i></p>	<p>A titre d'exemple, compte tenu des éléments figurant ci-dessus, le TAEG est de :</p> <table border="1" data-bbox="456 264 1469 344"> <thead> <tr> <th>Tranches</th> <th>Taux annuel(s) effectif(s) global(aux)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>De 0 à 3 000 euros</td> <td>19,900 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Hors assurance facultative. Le montant total du crédit est réputé entièrement et immédiatement utilisé.</p>	Tranches	Taux annuel(s) effectif(s) global(aux)	De 0 à 3 000 euros	19,900 %										
Tranches	Taux annuel(s) effectif(s) global(aux)														
De 0 à 3 000 euros	19,900 %														
<p>Est-il obligatoire pour l'obtention même du crédit ou conformément aux clauses et conditions commerciales de contracter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une assurance liée au crédit : - un autre service accessoire : <p><i>Si les coûts de ces services ne sont pas connus du prêteur, ils ne sont pas inclus dans le TAEG.</i> Lorsque l'assurance est proposée ou exigée par le prêteur, coût de cette assurance exprimé à l'aide d'un exemple chiffré en taux annuel effectif de l'assurance, en montant total dû en euros et par mois sur la base de la cotisation mensuelle la plus élevée.</p>	<p>Non Non</p> <p>La cotisation mensuelle de l'assurance est calculée sur le solde restant dû chaque mois.</p> <table border="1" data-bbox="456 584 995 920"> <tbody> <tr> <td>Montant total du crédit en euros</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Montant de la première prime la plus élevée pour l'emprunteur en euros</td> <td>7,10</td> </tr> <tr> <td>Nombre de mensualité si adhésion par l'emprunteur</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Montant de la mensualité assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros</td> <td>35 de 41,00</td> </tr> <tr> <td>Montant de la dernière mensualité ajustée assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros</td> <td>36ème de 25,52</td> </tr> <tr> <td>Montant total dû au titre de l'assurance pour l'emprunteur en euros</td> <td>146,40</td> </tr> <tr> <td>Taux Annuel Effectif de l'Assurance pour l'emprunteur en %</td> <td>10,457</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour un financement le 05/10/20 et une 1ère échéance le 05. L'assurance emprunteur vous couvre contre les risques de Décès (DC), de Incapacité Permanente et Totale (IPT) et de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) ainsi que de Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT).</p>	Montant total du crédit en euros	1 000	Montant de la première prime la plus élevée pour l'emprunteur en euros	7,10	Nombre de mensualité si adhésion par l'emprunteur	36	Montant de la mensualité assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros	35 de 41,00	Montant de la dernière mensualité ajustée assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros	36ème de 25,52	Montant total dû au titre de l'assurance pour l'emprunteur en euros	146,40	Taux Annuel Effectif de l'Assurance pour l'emprunteur en %	10,457
Montant total du crédit en euros	1 000														
Montant de la première prime la plus élevée pour l'emprunteur en euros	7,10														
Nombre de mensualité si adhésion par l'emprunteur	36														
Montant de la mensualité assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros	35 de 41,00														
Montant de la dernière mensualité ajustée assurance comprise si adhésion par l'emprunteur en euros	36ème de 25,52														
Montant total dû au titre de l'assurance pour l'emprunteur en euros	146,40														
Taux Annuel Effectif de l'Assurance pour l'emprunteur en %	10,457														
<p>Montant des frais liés à l'exécution du contrat de crédit :</p>															
<p>Le cas échéant : montant des frais liés à l'utilisation d'un moyen de paiement déterminé (par exemple une carte de crédit) :</p>	<p>Cotisation annuelle liée à des services non financiers (programme de fidélité) : 9,90 euros</p>														
<p>Le cas échéant : montant de tout autre frais liés au contrat de crédit :</p>	<p>Néant</p>														
<p>Conditions dans lesquelles les frais liés au contrat de crédit susmentionnés peuvent être modifiés :</p>	<p>Toute modification sera communiquée par écrit à l'emprunteur 2 (deux) mois avant la date d'entrée en vigueur.</p>														
<p>Frais en cas de défaillance de l'emprunteur : <i>Les impayés risquent d'avoir de graves conséquences pour vous et vous empêcher d'obtenir un nouveau crédit.</i></p>	<p>En cas de défaillance de l'emprunteur, le prêteur pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts échus mais non payés. Jusqu'à la date du règlement effectif, les sommes restant dues produisent les intérêts de retard à un taux égal à celui du prêt. En outre, le prêteur pourra demander à l'emprunteur une indemnité dépendant de la durée restant à courir du contrat. Si le prêteur n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, il pourra exiger une indemnité égale à 8 % des dites échéances. Cependant, dans le cas où il accepterait des reports d'échéances à venir, le taux de l'indemnité serait ramené à 4 % des échéances reportées.</p>														

4 - Autres aspects juridiques importants :

<p>Droit de rétractation : <i>Vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour revenir sur votre engagement vis-à-vis du contrat de crédit.</i></p>	<p>Oui</p>
<p>Remboursement anticipé : <i>Vous avez le droit de procéder à tout moment au remboursement anticipé, total ou partiel, du crédit.</i></p>	<p>Oui</p>
<p>Le prêteur doit, dans le cadre de la procédure d'octroi du crédit, consulter le fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers.</p>	
<p>Droit à un projet de contrat de crédit <i>Vous avez le droit d'obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire du projet de contrat de crédit. Cette disposition ne s'applique pas si, au moment de la demande, le prêteur n'est pas disposé à conclure le contrat de crédit avec vous.</i></p>	
<p>Le délai pendant lequel le prêteur est lié par les informations précontractuelles.</p>	<p>Ces informations sont valables du 28/11/2020 au 13/12/2020</p>